

1. PRÉPARATION DU VOTE PAR ANTICIPATION À 9H30

Aide-mémoire

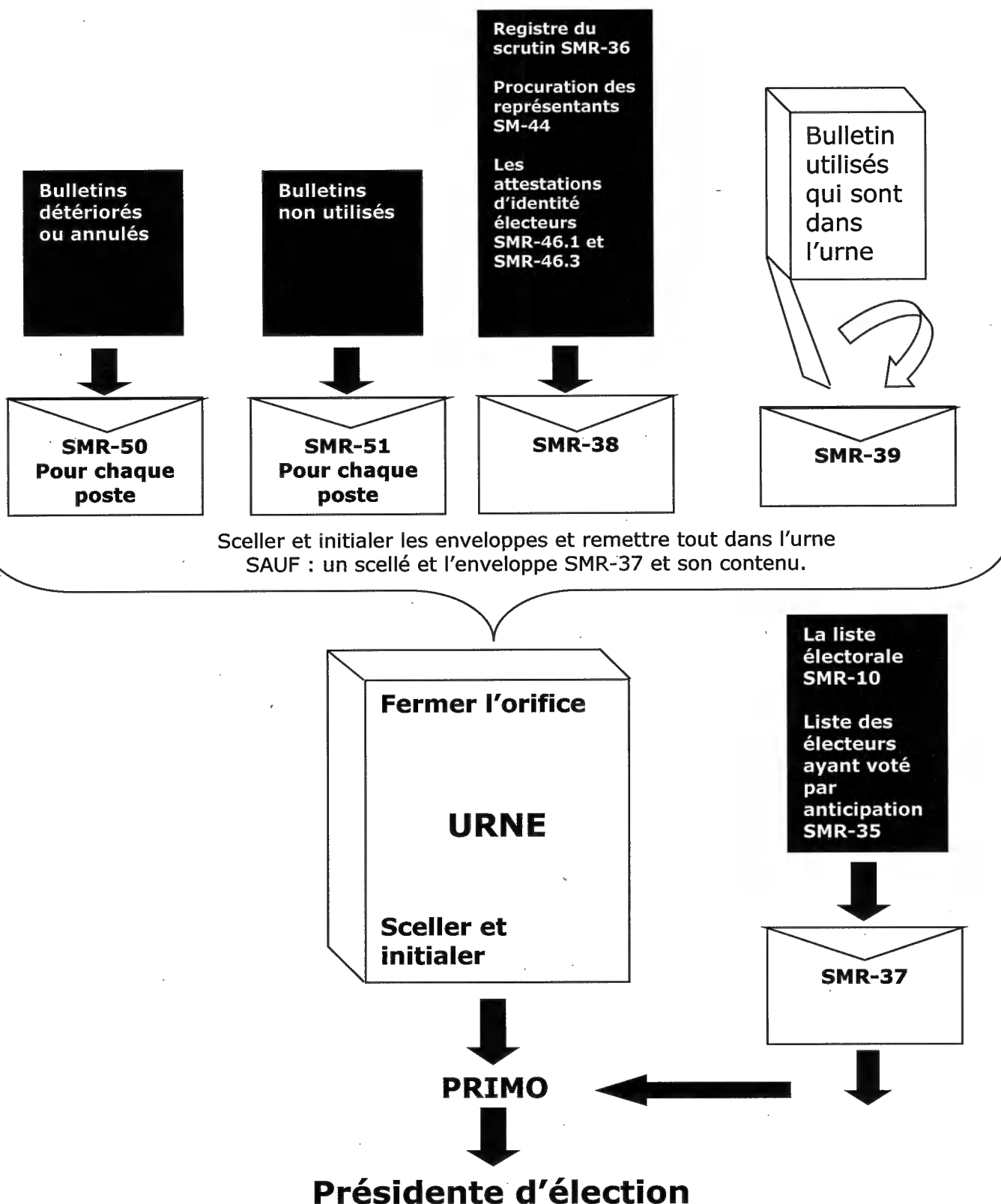
LE SCRUTATEUR :

- Ouvre l'urne et sort le matériel ;
- Remet au secrétaire
 - liste électorale SMR-10;
 - liste des électeurs ayant voté par anticipation SMR-35;
 - Registre SMR-36.

2. VOTATION – 9h30 à 20h00

3. FERMETURE LE SOIR À 20H00

ILLUSTRATION DES OPÉRATIONS À LA CLÔTURE du 31 OCTOBRE 2021



4. DÉPOUILLEMENT LE 7 NOVEMBRE 2021 AU COLLÈGE LETENDRE

ILLUSTRATIONS :

